



Vigne

Avertissement No 14 – 1^{er} août 2013

- Message important.
- Saviez-vous que...
- Degrés-jours et développement.
- Délais avant la récolte.
- En cas de grêle.
- Phytotoxicité et coups de soleil.
- Campagne de recyclage des contenants vides de pesticides et de fertilisants.
- Références.

MESSAGE IMPORTANT

Aucun cumul de degrés-jours ni d'avertissement ne seront présentés pour les trois prochaines semaines. Au besoin, vous pouvez consulter l'[avertissement de la semaine dernière](#). De nouvelles informations vous parviendront au début de septembre.

SAVIEZ-VOUS QUE...

De l'**information statistique** sur les [températures minimales et maximales](#), les [précipitations](#) et le [cumul des degrés-jours en base 10](#), pour les années 2010 à 2013, est maintenant disponible. Les mises à jour seront insérées dans les tableaux à la fin de chaque mois.

DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



31 : Baies de la taille d'un pois (7 à 10 mm)



33 : Fermeture de la grappe

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés depuis le 1^{er} mars 2013 en moyenne selon les régions

Région	Moyenne 1 ^{er} mars au 30 juillet	Gains de la dernière semaine	Stades phénologiques observés au champ Frontenac/Vidal/Vandal Cliche/Marquette
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	382,3	25,0	ND/ND/ND/ND
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Château-Richer et Saint-François (I. O.)	563,3	48,7	33/33/33/33 (30 juillet)
Centre-du-Québec : Saint-Winceslas et Tingwick	700,4	45,0	ND/ND/ND/ND
Chaudière-Appalaches : Saint-Flavien et Scott	599,2	49,8	ND/ND/ND/ND
Estrie : Lennoxville, Magog et Richmond	713,0	51,8	33/33/33/33 (30 juillet)
Lanaudière : Barrage Saint-Didace et Joliette	652,1	46,6	33/ND/33/33 (24 juillet)
Laurentides : La Macaza, Mirabel et Oka	664,4	45,4	33/ND/31-33/33 (29 juillet)
Mauricie	608,2	48,3	ND/ND/ND/ND
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe et Verchères	758,8	51,5	33/33/ND/31-33 (30 juillet)
Montérégie-Ouest : Coteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle et Sainte-Clothilde	760,9	47,4	33/33/ND/ND (29 juillet)
Outaouais : Chénéville, Luskville et Montebello	659,4	43,8	31/ND/ND/33 (25 juillet)
Saguenay-Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	478,1	40,5	ND/ND/ND/ND

Données provenant d'Agrométéo

ND : donnée non disponible

MALADIES OBSERVÉES ET ACTIONS DE PRÉVENTION

La prévention est de mise pour toutes les maladies afin de s'assurer d'une récolte de qualité.

Selon le modèle du [cycle du blanc](#), toutes les régions ont atteint le niveau de risque élevé (600 à 700 degrés-jours). Consultez l'avertissement [No 12](#) du 17 juillet dernier pour plus de détails sur le banc.

Régions	Montérégie-Est, Montérégie-Ouest	Centre-du-Québec, Estrie, Laurentides, Outaouais	Capitale-Nationale, Chaudière- Appalaches	Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac- Saint-Jean
Date moyenne du stade pousse verte (6)	6 mai 2013	14 mai 2013	22 mai 2013	30 mai 2013
Degrés-jours moyens base 6 accumulés depuis le stade 6	1034,4	895,2	784,5	624,1
Gains de la dernière semaine	73,7	70,6	73,1	56,7

Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC. Les mêmes stations météo que pour les stades phénologiques sont utilisées.

DÉLAIS AVANT LA RÉCOLTE

Consultez le bulletin d'information [No 07](#) du 11 juillet 2013 du RAP afin de connaître les délais avant la récolte des produits phytosanitaires (fongicides et insecticides) homologués en viticulture.

EN CAS DE GRÊLE

Attention! Les conditions météo instables des derniers temps et celles à venir pourraient entraîner des orages violents, donc des risques accrus de grêle! Les blessures causées aux fruits par les grêlons représentent une excellente porte d'entrée pour plusieurs maladies, dont la pourriture blanche.

Cette pourriture blanche (*Coniella diplodiella*), aussi appelée « rot blanc » ou « coître de la vigne », **pourrait se développer sur les baies après la véraison, si celles-ci sont blessées**. Les insectes et tous les agents, dont la grêle, qui peuvent causer des blessures aux raisins, favoriseront le développement du champignon. Ce dernier se développe sur les blessures et provoque le dessèchement des raisins. **Un traitement au cuivre**, au folpet ou au captane **dans les 24 heures suivant l'évènement protégera les baies**. Dépassé ce délai de 24 heures, le traitement n'est plus efficace, puisque le champignon a eu suffisamment de temps pour infecter les fruits.

PHYTOTOXICITÉ ET COUPS DE SOLEIL

Des symptômes de phytotoxicité peuvent apparaître lors de périodes de chaleur comme nous en connaissons présentement. Attention aux produits que vous utilisez et au moment auquel vous faites vos applications! Plusieurs produits, dont le soufre, ne sont pas recommandés au-delà de 27 °C.

Attention lors de l'opération d'effeuillage à laisser des feuilles qui protégeront vos grappes contre les coups de soleil. Les symptômes de ce problème peuvent être comparés à un début de pourriture noire.

CAMPAGNE DE RECYCLAGE

AgriRÉCUP, en collaboration avec l'UPA, reprend [le Programme de recyclage des contenants de pesticides et fertilisants](#). Vous avez jusqu'au 30 septembre 2013 pour déposer vos contenants à différents endroits.

Pour obtenir plus d'information sur cette campagne de recyclage et voir la liste des sites de dépôt, consultez le site Internet d'[AgriRÉCUP](#).

RÉFÉRENCES

- [SAgE pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- [IRIIS phytoprotection](#) : pour une aide au diagnostic des problèmes rencontrés concernant maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).
- Les étiquettes des pesticides sont disponibles via le [site Web de l'ARLA](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
Téléphone : 450 347-8341, poste 225
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – Vigne – 1^{er} août 2013